

Le pluriel des adjectifs de couleur

REGLE

- Lorsque l'adjectif est simple il s'accorde avec le nom qu'il qualifie.
- Lorsque l'adjectif est composé, celui-ci est invariable.
- Lorsque l'adjectif est un nom il est invariable. (citron, kaki, or, marron, crème...)
→ Exception : mauve, fauve et rose)
- L'orthographe des adjectifs qualificatifs peut changer en fonction du sens que l'on veut donner à la phrase. Ex : des chats noir et blanc ; des chats noirs et blancs.
-

Exercice

1/ Il a des souliers **bleu clair / bleus clair / bleus clairs / bleu clairs**.

2/ La petite fille a des ballons **rose / roses**.

3/ Les dalmatiens sont des chiens **noir et blanc / noirs et blancs / noirs et blanc / noir-et-blanc**.

4/ Ce sont des fauteuils **mauve / mauves**.

5/ Il possède des vêtements **jaune / jaunes**.

6/ Ton haut a des rayures **bleue / bleues**.

Réponses

1/ **bleu clair** 2/ **orange** 3/ **noir et blanc** 4/ **mauve** 5/ **jaunes** 6/ **bleues**.

